

Je soussigné, M. Jean-Pierre SAUVAGEOT, domicilié au 11 Grande rue à Mouilleron (52160) propriétaire des terrains cadastrés ZI 39 et ZI 41, sis route de Mouilleron à Chalancey (52160), émets un avis favorable au projet d'extension de la SAS CMV Biogaz, domiciliée route de Mouilleron à Chalancey (52160).

Par ailleurs, j'émets également un avis positif à la proposition d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif qui m'a été présentée à savoir les deux propositions suivantes :

- CMV Biogaz reste propriétaire du terrain et maintient le site en l'état sans exploitation. Les éléments mobiles de l'installation seront alors évacués pour être réutilisés ailleurs ou pour être détruits selon des filières agréées.
- CMV Biogaz, ou tout autre nouveau propriétaire ou exploitant du site, crée une nouvelle activité sur ce site. Dans ce cas et si besoin, une demande d'exploitation au titre des ICPE sera alors déposée auprès du Préfet.  
En effet, une personne pourrait être intéressée par les éléments béton tels que les fosses de stockage ou les silos béton pour exercer sur le site une nouvelle activité. De telles installations pourraient permettre le stockage d'effluents liquides ou de produits solides. Par exemples, un agriculteur pourrait être intéressé pour utiliser les silos béton pour y stocker des céréales ou des fourrages. Cette utilisation serait d'autant plus intéressante que le pont bascule serait conservé. La commune ou un agriculteur pourraient aussi être intéressés par les fosses pour y stocker des effluents liquides ou des boues d'épuration.

J'autorise par la présente la société CMV Biogaz à déposer un dossier de demande de permis de construire et d'enregistrement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) pour la construction de l'extension de l'installation de méthanisation sur lesdits terrains.

Fait à Mouilleron

Le 29/06/2018

**Signature du propriétaire du terrain**



bon pour accord.